



CAHIER DES CHARGES

RÉFLEXION SUR L'OUVERTURE DES DONNÉES COLLECTÉES ET PRODUITES PAR VÉLO & TERRITOIRES



COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

Contexte

Vélo & Territoires (V&T) est une association de loi 1901. Crée en 1999 par et pour les territoires, Vélo & Territoires est un réseau de plus de 150 adhérents, des collectivités territoriales (Régions, Départements, EPCI...) mobilisés dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030 et développer l'usage du vélo dans tous les territoires. Au cœur de ce cap stratégique :

- Achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires
- Développer 100 000 km de maillage cyclable structurant supplémentaires
- Faire du vélo un outil de mobilité à part entière
- Atteindre 12 % de part modale
- Quadrupler les financements vélo
- Porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo

Dans le cadre de nos missions, nous avons été amenés à bâtir différentes bases de données qui font aujourd'hui référence. Ces bases concernent différents champs : suivi des aménagements, des fréquentations, des équipements et stationnements. Ces différents outils sont mis en œuvre grâce à la collecte de données issues de sources éparses : enquêtes auprès des collectivités, données en opendata, OpenStreetMap (OSM), ... Nous procédons le plus souvent au nettoyage et à la qualification des données collectées pour ensuite les analyser et parfois les remettre à disposition.

Vélo & Territoires apporte une attention particulière et accompagne ses adhérents dans le fait d'objectiver leurs politiques cyclables et de suivre des indicateurs pour mesurer la performance de leurs politiques cyclables. Les collectivités françaises sont à la fois des fournisseurs de données pour Vélo & Territoires et des utilisateurs de données produites par Vélo & Territoires.

Vélo & Territoires est aujourd'hui à un tournant et réfléchit à son positionnement précis sur le partage des données. Dans ce cadre, nous sommes confrontés à de nombreuses interrogations :

- Quelles sont les données que nous pouvons et/ou devons mettre en opendata ?
- Quelles sont les licences à utiliser ?
- Y a-t-il différentes approches à tenir en fonction du type de données, de la source et de la licence d'origine... ?
- Le fait de rendre les données agrégées accessibles dans des tableaux de bord dynamiques répond-t-il aux obligations d'ouverture des données ?
- Pouvons-nous (V&T) utiliser nos outils pour nous substituer à des collectivités dans le cadre de leur obligation d'ouverture des données ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients de l'ouverture des données ? Notamment quels sont les risques que des entreprises privées s'emparent de ces données pour les mettre en valeur et les revendre sous une autre forme aux collectivités, lorsqu'elles sont elles-mêmes à l'origine des données ?

Nous souhaitons être accompagnés dans cette réflexion sur les aspects stratégiques et juridiques liés à la gestion des données et à leur ouverture.

Etat des lieux des données collectées et de leurs utilisations

Pour chaque base de données entretenue nous avons des cas de figures différents. Nous avons essayé de synthétiser ces cas dans un tableau récapitulatif joint à ce document. En complément, voici un éclairage sur les enjeux stratégiques liés à chaque base existante ou en cours de structuration.

1. Plateforme nationale des fréquentations

Cette base de données, construite en 2013 avec le soutien de l'Ademe et de la Coordination de l'usage du vélo (Ministère de la transition écologique), permet d'agrérer les données de comptages automatiques de vélo partagées par leurs propriétaires (collectivités, comités régionaux de tourisme, parcs naturels, ONF...). Ces partages sont faits de gré à gré ou encadrés par une convention de partage de données qui pose des limites à l'utilisation que Vélo & Territoires peut faire de celles-ci.

Les données versées dans la plateforme nationale des fréquentations (PNF) font l'objet d'un contrôle de qualité et d'une validation par Vélo & Territoires. Les données validées sont mises à disposition de l'ensemble des contributeurs et de nos adhérents via une plateforme de visualisation par connexion grâce à un login et un mot de passe. Ces mêmes données font l'objet d'analyses régulières (bulletins de suivi mensuel des fréquentation vélo (<https://www.velo-territoires.org/observatoires/plateforme-nationale-de-frequentation/bulletins-frequentations-velo/>) et d'analyses approfondies une fois l'an (<https://www.velo-territoires.org/ressources/categorie/publication-reference/?resource-id=19779#resource-analyse-donnees-frequentation-cyclable-2020>).

2. Observatoire national des véloroutes

L'Observatoire national des véloroutes est une base de données qui permet de mesurer l'état d'avancement des différents réseaux cyclables : EuroVelo, Schéma national, schémas régionaux, départementaux. Cette base de données est aujourd'hui adossée à un système d'information géographique en ligne (WebSIG) qui permet de collecter, visualiser et partager les informations collectées. Il a été initialement développé en 2005 par Vélo & Territoires en collaboration avec le ministère de la Transition écologique et solidaire. C'est à partir de cet outil que Vélo & Territoires est à même de produire les statistiques d'ouverture sur les différents réseaux (<https://www.velo-territoires.org/actualite/2021/03/04/territoires-ont-ouvert-1784-km-schema-national-veloroutes-schemas-locaux-2020/>).

Les données des véloroutes sont très majoritairement collectées à l'occasion d'une enquête annuelle auprès des territoires. Elles le sont de gré à gré, sans aucune convention de partage ni mention d'une quelconque licence. Leur forme est très variable (fichier de données géographiques, scan de cartes annotées, document texte), obligeant très souvent Vélo & Territoires à les corriger, les formater et les compléter. À la marge, quelques collectivités utilisent le WebSIG pour modifier elles-mêmes la donnée de leur territoire sur l'outil.

Ces données sont aujourd'hui reversées dans les outils (site Internet et prochainement application) développés par France Vélo Tourisme (FVT). L'objectif de FVT est de

promouvoir le réseau cyclable français et faire de la France la première destination de tourisme à vélo.

Ces données pourraient aussi, à terme, intéresser des plateformes souhaitant valoriser l'offre cyclable des territoires. Il faudra alors déterminer l'intérêt et la possibilité, ou non, de partager ces données.

3. Base des aménagements cyclables

La base des aménagements cyclables agrège très majoritairement les données relatives aux infrastructures cyclables disponibles en opendata au format du modèle de données national sur le portail de transport.data.gouv. Ce portail propose deux types de données :

- Des données produites par les collectivités, avec ou sans mention de licence.
- Des données provenant d'OSM sous licence ODbL

Vélo & Territoires peut ponctuellement être amené à corriger ces données à la marge, quand la structure ne correspond pas complètement au modèle de données en vigueur, pour les compléter. Elles sont ensuite mises à disposition via le WebSIG et téléchargeable librement sans condition (collectivités, bureaux d'étude, associations, recherche, etc.).

4. Stationnements en gare

Récemment, Vélo & Territoires a mis en place une collecte des données de stationnements en gare en s'appuyant sur des données transmises par Gare & Connexions. Ces données ne sont actuellement pas remises à disposition en opendata. Elles font cependant l'objet d'analyses diffusées sur nos pages Internet.

Il pourrait être envisagé de collecter les données mises en opendata par les collectivités et de les agréger dans nos outils, voire de les repartager en opendata et/ou dans les outils de partenaires.

5. Base des équipements

Vélo & Territoires travaille actuellement à la mise en place d'une base de données nationale permettant de collecter les informations sur les équipements présents à proximité des itinéraires cyclables. Les données seront collectées soit par saisie directe des collectivités/comités d'itinéraires dans la base de données, soit par intégration de données transmises par les collectivités ou mises en opendata par les collectivités sous licence ou non par Vélo & Territoires.

Ces données seront remises à disposition pour intégration dans les outils de France Vélo Tourisme ou tous types d'applications/sites Internet destinés à améliorer l'expérience des cyclistes.

6. Base des signalements

Vélo & Territoires, dans le cadre d'un projet européen, a développé un outil permettant de collecter les signalements d'anomalies présentent sur les itinéraires transmis par les usagers et collectivités. Ces signalements se composent d'informations géographiques sur le positionnement de l'anomalie, d'un texte descriptif, d'une ou plusieurs photos permettant d'illustrer le problème rencontré et du courriel du créateur du signalement.

Cet outil permettant de collecter les informations du terrain est connecté à une base de données compilant l'ensemble des coordonnées des contacts des responsables de l'entretien et du développement des itinéraires connectés. Cette liaison permet d'informer en temps réel les maîtres d'ouvrage des anomalies remontées par les utilisateurs. Côté utilisateurs, des conditions générales d'utilisation succinctes sont disponibles et annexées à ce document.

La base de données des contacts « maîtres d'ouvrage » est renseignée par recensement auprès des collectivités traversées par les itinéraires. Les données de signalement sont partagées avec les maîtres d'ouvrage des itinéraires concernés, les comités d'itinéraires et avec France Vélo tourisme.

7. Suivi des politiques cyclables

Vélo & Territoires mène régulièrement des enquêtes auprès des collectivités pour suivre leurs politiques cyclables. Dans ce cadre, de nombreuses informations sont collectées : budget vélo, ressources humaines dédiées, existence de plan ou schéma directeur cyclable...

Cette année, pour la première fois, Vélo & Territoires mutualise cette enquête avec une enquête identique portée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

Ces données font l'objet d'analyses diverses de façon agrégées par type de collectivité. Pour la première fois, il est projeté de mettre en place un outil de visualisation des données collectées de type tableau de bord dynamique pour mettre en évidence les données de chaque collectivité répondante.

Prestation demandée

Vélo & Territoires est donc à la fois producteur et utilisateur de données aux sources variées et évolue dans un contexte d'ouverture des données grandissant. L'association souhaite être accompagnée sur différents volets :

- **Un volet théorique** : ce volet devra permettre de répondre à la question des obligations et devoirs de Vélo & Territoires quant aux différents cas d'usages exposés précédemment.
 - Vélo & Territoires a-t-elle des obligations de mise en opendata des données produites ? Si oui sous quelle(s) modalité(s) (licences, formats de données...) ? Si non, a-t-elle le droit de le faire et sous quelle(s) modalité(s) ?
 - Pour les données produites par d'autres ou co-produites, quelles précautions prendre avant leur redistribution ?
 - Quels sont les enjeux (les pour et les contre) de cette éventuelle mise à disposition ?
 - En quoi consiste une mise en opendata de données ? Rendre accessible des données agrégées dans des tableaux de bord dynamiques peut-il répondre aux obligations d'ouverture des données ? Pouvons-nous utiliser nos outils pour nous substituer à des collectivités dans le cadre de leur obligation d'ouverture des données ?
 - Quand différents cadres législatifs existent sur le sujet de l'ouverture des données, lequel prévaut et dans quel cas (ex : code des transports, code des relations entre le public et l'administration...) ?

- **Un volet de validation et d'assistance à la rédaction de documents contractuels :**
 - Validation des conditions générales d'utilisation existantes et assistance à la rédaction des conditions générales d'utilisation adaptées à chacun de nos outils lorsqu'elles ne sont pas disponibles.
 - Identification et assistance à la formalisation des demandes d'autorisation nécessaires pour des publications de données individualisées (non agrégées) issues de collecte ou d'enquêtes auprès de collectivités.
 - Vérification de la conformité RGPD de nos bases de données / collectes et assistance corrective le cas-échéant.

Le volet d'assistance devra prendre en considération les différents cas de figure qui pourraient se présenter, à savoir :

- Une éventuelle obligation d'ouverture de données portant sur V&T
- Une obligation d'ouverture de données des collectivités qui la délègueraient à V&T
- Des données ne relevant d'aucune obligation de publication.

L'ensemble de l'analyse sera conduit pour chaque type de données présenté dans l'état des lieux partagé précédemment dans ce document. Elle devra également prendre en compte les statuts variés de nos partenaires, contributeurs et des réutilisateurs actuels et potentiels des données que nous produisons ou que nous contribuons à produire.

Pour mener à bien son travail, le prestataire retenu devra prévoir :

- **Une analyse des sources et utilisations** des données de Vélo & Territoires ou collectées par Vélo & Territoires
- **Des échanges avec l'équipe** de Vélo & Territoires en charge des données
- Si nécessaire, **des échanges avec une sélection de collectivités, ainsi que les partenaires** et autres organismes/entreprises faisant partie de l'écosystème de Vélo & Territoires.

Livrables

- Un **document rédigé (Word)** présentant l'analyse menée (un effort sera fait dans la vulgarisation des concepts à destination d'un public non-juriste) ainsi que des propositions de rédaction pour encadrer les conditions générales d'utilisation, le cas échéant
- Une **restitution orale** de cette analyse et de ses conclusions à l'équipe de Vélo & Territoires
- Un **temps de formation sur mesure** à la partie de l'équipe de Vélo & Territoires en charge de la gestion de données, visant à :
 - Permettre à chacun de maîtriser les notions et concepts en jeu
 - Permettre à chacun de connaître et mettre en œuvre les bonnes pratiques et obligations concernant les données vélos manipulées par Vélo & Territoires
 - Faire monter en compétence l'équipe de Vélo & Territoires pour lui permettre de construire sa future politique data

Contenus des offres

Pour la réponse à la présente consultation et la sélection des candidats, sont demandés :

- Un devis détaillé correspondant à la prestation exposée précédemment, le temps de formation sera à chiffrer en option
- Les références en matière de travaux similaires
- Les références du ou des intervenants sur le projet
- Un calendrier prévisionnel de réalisation de la mission

Analyse des offres

Les offres seront analysées selon :

- Leur valeur technique au regard des objectifs de la mission énoncés précédemment (45 %)
- Le prix de la prestation (45 %)
- Les références (10 %)

Échéances

Les réponses au cahier des charges doivent être adressées avant le **29 avril 2022 18h00** au plus tard à l'attention de Stéphanie MANGIN, exclusivement par courriel (stephanie.mangin@velo-territoires.org) avec copie à Messieurs Thomas MONTAGNE (thomas.montagne@velo-territoires.org) et Fabien COMMEAUX (fabien.commeaux@velo-territoires.org).

Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle, artistique ou industrielle auxquels pourraient donner lieu les créations, conceptions ou inventions du candidat finalement retenu deviendront la propriété pleine et entière de Vélo & Territoires, soit les droits d'utilisation, de représentation, de diffusion, de distribution, de merchandising, de reproduction, de modification, d'adaptation et de traduction.

La présente concession de droit est consentie pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle.

Les parties ont convenu que le prix de la cession est compris, de façon forfaitaire et définitive, dans la rémunération perçue par le titulaire et qu'il ne pourra réclamer aucune somme complémentaire à quelque titre que ce soit.

Le titulaire du présent contrat garantit au pouvoir adjudicateur qu'il détient l'intégralité des droits relatifs aux résultats. Il garantit que ces résultats ne constituent pas une contrefaçon, et que la présente cession ne porte pas atteinte aux droits des tiers.

Contact

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Ou Stéphanie MANGIN, chargée d'observation du vélo
stephanie.mangi@velo-territoires.org / 06.61.86.80.41

Les offres non-retenues ne donneront droit au versement d'aucune rémunération ou indemnité. Les maquettes et autres éléments fournis en accompagnement de l'offre ne seront pas retournés.